

MAISON

des aînés et des aidants
9^e/10^e/19^e arrondissements de Paris



Fiche de poste Médecin Coordinateur (F/H) au sein d'un dispositif territorial d'appui gérontologique Poste en CDI (0.5 ETP)

L'Association Union Retraite Action (URA), opérateur de la **Maison des Aînés et des Aidants** (mutualisation des Missions CLIC - CTA, MAIA) décline ci-après la fiche de poste de « **médecin coordinateur** ».

CLIC : Centre local d'information et de coordination gérontologique

CTA : Coordination Territoriale d'Appui (Projet national PAERPA)

MAIA : Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soin dans le champ de l'Autonomie.

Contexte

Employeur : Association Union Retraite Action (URA)

Locaux administratifs : Maison des Aînés et des Aidants, située au **126 quai de Jemmapes 75010 Paris**

Territoire d'activité : 9, 10 et 19^{ème} arrondissements de Paris

Poste en CDI : 0.5 ETP

Rattachement hiérarchique : Directeur médical.

Relations fonctionnelles : Ensemble des professionnels de la plateforme

Présentation du service

La Maison des aînés et des aidants 9/10/19 (M2A) est un dispositif d'information, d'orientation et d'appui qui s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus résidant dans les 9^{ème}, 10^{ème} et 19^{ème} arrondissements de Paris, ainsi qu'aux acteurs professionnels de leur accompagnement et de leur prise en charge.

Elle est née de la convergence des différents dispositifs de coordination (CLIC, MAIA, Réseau de santé).

Elle a pour objectif de s'assurer d'un parcours de santé approprié à chaque personne prise en charge.

Elle a pour missions :

- l'information et orientation
- l'appui à la coordination des professionnels
- le suivi au long cours pour les cas complexes
- la mise en place de la politique d'intégration

Elle est composée de :

- 1 Directeur général
- 1 Directeur médical
- 1 Directrice de projet intégration
- 1 médecin gériatre (objet de la présente fiche de poste)
- 1 encadrant(e) d'équipe (réfèrent coordination clinique)
- 1 animateur territorial (réfèrent coordination partenarial)
- 5 coordinateurs gérontologiques
- 3 gestionnaires de cas
- 2 Assistant(e)s de coordination
- 2 Secrétaires médico-sociales,
- 2 Ergothérapeutes vacataires

Missions principales¹

- Être le représentant médical au sein de l'équipe de la M2A
- Être l'interlocuteur médical des professionnels du territoire: Etablissements de santé publics, privés, institutions chargées de l'aide et de l'autonomie (services sociaux de proximité...), professionnels de santé libéraux (médecins, paramédicaux, pharmaciens...)
- Fédérer et animer les actions collaboratives entre acteurs de la prise en charge des patients en situation complexe, afin de leur assurer le meilleur parcours de santé

Activités au sein de la M2A¹

- Appuyer les membres de l'équipe de la M2A concernant les questions d'ordre médical
- Participer à l'évaluation gérontologique pluridisciplinaire des personnes accompagnées par la structure : étayage médical, visites d'évaluation à domicile, notamment dans les situations complexes.
- Participer à l'élaboration du plan d'actions des personnes accompagnées par l'équipe
- Apporter un appui médical aux professionnels dans une démarche de parcours de santé (appui à la coordination, orientation médicale, anticipation des ruptures de parcours...)
- Elaborer le volet médical du dossier de suivi des personnes accompagnées par la M2A
- Tracer et rendre compte de ses actions et interventions : utilisation des outils métier (LOGICLIC, GARSIA, courrier/CR de VAD...)
- Participer aux réunions d'équipe
- Participer aux réunions de coordination pluriprofessionnelles (RCP) aux différentes étapes du parcours de santé des personnes
- Promouvoir les rencontres et développer un tissu relationnel avec les professionnels du territoire (institutionnels, libéraux)

¹ La liste de ces missions n'est pas exhaustive et est susceptible de varier selon les besoins de la structure

- Utiliser et promouvoir les outils de coordination déployés au sein du territoire : LISA, ViaTrajectoire, Plans personnalisés de santé, Maillage...
- Participer à la permanence téléphonique de fin de journée (semaine) et du samedi matin (à destination des professionnels)

Profil

- Titulaire du doctorat en médecine
- Spécialisation complémentaire en gériatrie ou à défaut, appétence pour la prise en charge des patients âgés et bonne connaissance des pathologies spécifiques à cette population

Savoir-faire, compétences

- Connaissance des missions de la structure
- Connaissance de la démarche d'évaluation gériatrique standardisée
- Connaissance des concepts de coordination et d'intégration
- Connaissance des grands principes, outils et structures des domaines social et médico-social (différents types d'aides, protection juridique, services de soins/d'aide à domicile, structures d'hébergement...)
- Compétences pédagogiques et de compagnonnage professionnel sur le terrain et en réunion
- Maîtrise des outils informatiques : outils métiers, bureautique (Word, Excel, Outlook, PowerPoint...)

Savoir-être

- Aptitude à développer ses compétences et à les transmettre
- Capacités relationnelles : écoute, concertation, empathie, connaissance et respect de la hiérarchie, aisance dans le dialogue, diplomatie, déontologie...
- Aptitude à communiquer : promotion et valorisation des activités de la structure auprès des partenaires
- Capacité de coopération et de travail en équipe pluridisciplinaire (médecins, paramédicaux, travailleurs sociaux, bénévoles...) et respect des valeurs de l'interdisciplinarité, aussi bien en interne que hors de la structure (partenaires institutionnels, professionnels libéraux...)
- Assumer le principe de non-substitution et de positionnement de conseil/appui de seconde ligne
- Adopter les grands principes éthiques : neutralité, objectivité, prise de distance, principe de réalité, prise en compte du parcours de vie de la personne accompagnée
- Secret professionnel : le respecter, connaître et faire connaître les principes du partage de l'information entre les acteurs de la prise en charge médicale et médico-sociale
- Autonomie et prise d'initiative
- Rigueur, capacité d'analyse, d'évaluation, de synthèse et de restitution structurée des informations
- Disponibilité, souplesse, soutien des équipes et dynamisme vis-à-vis des situations complexes et des modalités de travail en équipe pluriprofessionnelle

Conditions d'emploi et de rémunération

Association Union Retraite Action

Convention Collective : CCN 51

Statut : Cadre

Temps de travail hebdomadaire : 17h50 (soit 2,5 jours)

Horaires de travail : amplitude horaire fonctionnelle de 9H30 à 17H30

Astreintes téléphoniques : en semaine de 17h30 à 19h00 ; Samedi matin de 9h à 13h

Lieu de travail :

- Maison des Aînés et des Aidants – **126, quai de Jemmapes – 75010 PARIS**



Colonel Fabien



Gare de l'Est



46 75

- Evaluations à domicile sur les 9^{ème}, 10^{ème} et 19^{ème} arrondissements.

Rémunération : selon grille de rémunération de la convention collective (CCN51 – FEHAP) ; Grille de médecin coordinateur (coefficient de base 937) + compléments métier + rémunération des astreintes le cas échéant.

Avantages : Mutuelle d'entreprise ; Tickets restaurant ; Pass Navigo

Divers : Formations, séminaires, congrès...

Contacts/Candidatures

- M. Claude Cormier (Directeur général) : claude.cormier@paris.fr
- Dr Matthieu Plichart (Directeur médical) : matthieu.plichart@paris.fr